



## LE SIDEN-SIAN ET SA REGIE NOREADE SIGNENT UN PARTENARIAT AVEC LE CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS DU NORD ET DU PAS-DE-CALAIS POUR LA GESTION ET LA VALORISATION DE SES ESPACES NATURELS

Ce mardi 18 février 2020, Monsieur Paul Raoult, Président du SIDEN-SIAN et Monsieur Luc Barbier, Président du Conservatoire d'espaces naturels du Nord et du Pas-de-Calais, association spécialisée dans la protection pérenne des espaces naturels de la région, ont signé une convention de partenariat en faveur de la valorisation des espaces naturels. Une signature qui marque un nouveau pas pour la régie dans son implication dans le « grand cycle de l'eau ». Objectif : gérer et valoriser les espaces naturels du SIDEN-SIAN tout en communiquant et sensibilisant les publics aux enjeux de préservation de la ressource en eau et des zones humides.

### Un partenariat engagé pour la préservation et le développement de la biodiversité :

Ce partenariat de cinq ans vient concrétiser et appuyer le travail réalisé par le CEN et la régie, dont la première collaboration remonte à 1996 pour la gestion du site naturel d'Herzeele, propriété du SIDEN-SIAN, acquis initialement pour y construire la station d'épuration intercommunale. En faisant appel au Conservatoire d'espaces naturels du Nord et du Pas-de-Calais, le SIDEN-SIAN s'est entouré d'un véritable expert qui assure la préservation, la gestion et la mise en valeur du patrimoine naturel régional. Le Conservatoire d'espaces naturels Nord Pas-de-Calais intervient sur 143 sites, qui représentent une surface de plus de 4519 hectares. En véritable spécialiste dans la préservation de la ressource, le CEN s'appuie sur une approche concertée, au plus près des enjeux environnementaux, sociaux et économiques de la région.

Noréade ayant à cœur la préservation de la ressource en eau, la régie est engagée depuis plus de treize ans dans des démarches volontaires de préservation de la qualité de l'eau sur les zones d'infiltration vers les nappes souterraines. La réduction de l'usage des produits phytosanitaires est un enjeu majeur dans l'accompagnement de ces territoires. Par souci d'exemplarité, la régie a signé dès 2012 une Charte d'Entretien des Espaces Publics visant à supprimer totalement l'usage de ces produits dans l'entretien de ses propres sites. Depuis, de nombreuses actions ont été menées : formation, communication, développement de techniques alternatives, réaménagements de ses sites, végétalisation, nouvelles pratiques de gestion de ses espaces tels que l'éco-pâturage, la tonte différenciée ou encore la fauche exportatrice.

#### Contacts presse :

Caroline Sauvage – [caroline.sauvage@rp-carrees.com](mailto:caroline.sauvage@rp-carrees.com) – 06 03 58 83 50

Annabelle Huriez – [annabelle.huriez@rp-carrees.com](mailto:annabelle.huriez@rp-carrees.com) – 06 10 08 68 25



### Des actions concrètes :

Dans le cadre de la mise en œuvre de la convention cadre de partenariat 2020-2024 entre les deux structures, les opérations qui suivent seront mises en œuvre dès 2020.

- **L'expertise à la connaissance, la gestion et la valorisation des espaces naturels du SIDEN-SIAN :**

Le Conservatoire d'espaces naturels du Nord et du Pas-de-Calais réalisera des notices de gestion sur les sites du lagunage d'Hestrud et de la station d'épuration de Gognies-Chaussée, respectivement classés « zone natura 2000 », pour la préservation des habitats, de la faune, de la flore et zone humide de compensation. Cette notice se basera sur les inventaires de la faune, de la flore ainsi que des habitats naturels réalisés à différentes périodes de l'année sur les sites du SIDEN-SIAN.

Le Conservatoire d'espaces naturels du Nord et du Pas-de-Calais et le SIDEN-SIAN mèneront une analyse de leur foncier respectif afin d'identifier des pistes de collaboration pour les années à venir.

- **La communication et la sensibilisation des publics aux enjeux de préservation de la ressource en eau et des zones humides :**

Afin de sensibiliser les jeunes publics, le Conservatoire d'espaces naturels du Nord et du Pas-de-Calais organisera en partenariat avec le SIDEN-SIAN, des animations scolaires tout au long de l'année. Ce projet de sensibilisation des jeunes publics sera concrétisé dès le 27 mars prochain par l'accueil des classes de CE1 et CE2 de la commune sur le site d'Herzeele. Dans la continuité des journées mondiales de l'eau, des animations seront proposées sur le cycle de l'eau, les usages de l'eau et la biodiversité des zones humides.

Un projet pédagogique complet est également en cours d'émergence pour la rentrée 2020. L'objectif est de rendre les élèves d'une classe élémentaire acteurs et décideurs de la gestion écologique d'un des sites du SIDEN-SIAN.

La convention signée revient ainsi sur les ambitions communes, les engagements de collaboration de chacun des partenaires, ainsi que les champs de synergie possibles et les modalités d'animation du partenariat.

### Contacts presse :

Caroline Sauvage – [caroline.sauvage@rp-carrees.com](mailto:caroline.sauvage@rp-carrees.com) – 06 03 58 83 50

Annabelle Huriez – [annabelle.huriez@rp-carrees.com](mailto:annabelle.huriez@rp-carrees.com) – 06 10 08 68 25



### A propos du SIDEN-SIAN

Le SIDEN-SIAN est un Etablissement Public de Coopération Intercommunale dédié à la distribution d'eau et d'assainissement. Son histoire débute en 1950 avec la création du SIDEN (Syndicat Intercommunal de Distribution d'Eau du Nord), motivée par la préoccupation des élus du département du Nord d'assurer au territoire l'adduction en eau potable. Pour l'exploitation des services relevant de ses compétences (production d'eau potable et industrielle, distribution d'eau potable et industrielle, assainissement collectif et non collectif, assainissement pluvial, défense extérieure contre l'incendie, la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations), le SIDEN-SIAN s'est doté de deux régies à autonomie financière appelées Noréade Eau et Noréade Assainissement. Plus de 750 communes du Nord, du Pas-de-Calais, de l'Aisne et de la Somme lui font confiance.

### A propos du Conservatoire d'espaces naturels du Nord et du Pas-de-Calais

Le Conservatoire d'espaces naturels Nord Pas-de-Calais est une association à but non lucratif, créée en 1994. Le Conservatoire d'espaces naturels agit, en partenariat avec les acteurs locaux, les collectivités, les administrations et les associations, pour la préservation, la gestion et la mise en valeur du patrimoine naturel régional. Afin d'assurer la protection pérenne des espaces naturels, le Conservatoire d'espaces naturels les acquiert, les loue ou passe des conventions pluri-annuelles avec leurs propriétaires (maîtrise foncière ou d'usage). Son action s'appuie sur une approche concertée, au plus près des enjeux environnementaux, sociaux et économiques des territoires. Au 1er janvier 2020, le Conservatoire d'espaces naturels Nord Pas-de-Calais intervient sur 143 sites, ce qui représente une surface de 4519 hectares. Parmi ces sites d'intervention, 116 sites bénéficient d'une maîtrise foncière ou d'usage, soit une surface de 2765 hectares.

#### Contacts presse :

Caroline Sauvage – [caroline.sauvage@rp-carrees.com](mailto:caroline.sauvage@rp-carrees.com) – 06 03 58 83 50

Annabelle Huriez – [annabelle.huriez@rp-carrees.com](mailto:annabelle.huriez@rp-carrees.com) – 06 10 08 68 25